



**la vie communale**

# ***d'ICHTRATZHEIM***



***AOUT 2013***

***N° 18***

# SOMMAIRE

<b>Le mot du maire</b>	<b>P. 2</b>
<b>Renseignements utiles</b>	<b>P. 3</b>
<b>Nouvelles du conseil municipal</b>	<b>P. 11</b>
<b>Transformation au Presbytère</b>	<b>P. 13</b>
<b>COM.COM – Réalisation d'une piste cyclable</b>	<b>P. 14</b>
<b>Travaux dans la rue du Château</b>	<b>P. 15</b>
<b>Dans la ZAC Niederfeld...</b>	<b>P. 16</b>
<b>La Vie en forêt</b>	<b>P. 17</b>
<b>Fête des voisins</b>	<b>P. 18</b>
<b>Ecole</b>	<b>P. 19</b>
<b>Clin d'œil à nos associations</b>	<b>P. 20</b>
<b>Calendrier des manifestations 2013</b>	<b>P. 25</b>
<b>Etat Civil 2012-2013</b>	<b>P. 26</b>



# LE MOT DU MAIRE



**Chers habitantes et habitants d'Ichtratzheim,**

Après des vacances bien méritées et pendant que le soleil darde ses derniers rayons estivaux, chacun reprend le cours de ses activités.

C'est aussi notre rendez-vous annuel où, encore un instant, nous regardons dans le rétroviseur pour dresser le bilan, mais surtout nous vous rendons compte des actions engagées et des projets.

La gestion d'une commune n'est pas bornée par le temps. Elle ne s'achève pas et se renouvelle d'année en année. Vous pouvez suivre son évolution sur le site : [www.ichtratzheim.fr](http://www.ichtratzheim.fr) où tous les compte-rendus du conseil municipal sont consultables.

2012-2013 a été riche pour notre patrimoine. L'histoire de notre village sera complétée par les découvertes exceptionnelles lors des fouilles archéologiques dans la ZAC Niederfeld. Ce sont nos racines. Plus elles seront solides, plus nous aurons la capacité de regarder sereinement l'avenir en face et ainsi affirmer notre identité.

Il est vrai que nous avons changé d'époque, la crise financière est devenue économique et sociale. Soyons lucides, il n'y aura ni miracle ni homme providentiel.

C'est de notre capacité collective à réagir, à nous remettre en question et à impulser des solidarités nouvelles et responsables que se dégageront les pistes du nouveau.

Nous essayons de le faire à Ichtratzheim ENSEMBLE jour après jour, semaine après semaine pour le bien de nos habitants.

Nous continuons le programme de rénovation complète de nos rues, grâce à un partenariat fort pour, entre autres, mutualiser les dépenses. La qualité et le respect de l'environnement sont et restent nos priorités.

Dans ce même registre de qualité, les projets pour nos enfants ne sont pas absents.

La Communauté de Communes du Pays d'Erstein a pris la compétence périscolaire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 avec une montée en charge progressive pour modérer la hausse des impôts locaux et préserver le travail des assistantes maternelles. Les élèves du CP au CM2 dont les parents le souhaitent seront donc accueillis à St Ludan à Hipsheim pour le midi et la garde du soir après l'école dès la rentrée 2013-2014.

La Communauté de Communes réalisera également encore cette année la piste cyclable qui reliera Ichtratzheim à Hipsheim par la passerelle « harmonie ».

Seule, la commune n'aurait pas pu réaliser ces prestations. Voilà un bel exemple de dépassement du soi et plus que jamais ENSEMBLE on est plus fort !

Je vous souhaite à toutes et tous une belle reprise ou de bonnes vacances à ceux qui profiteront de l'été indien.

Bien chaleureusement,  
Votre Maire  
Albertine NUSS.

# RENSEIGNEMENTS UTILES

## Rappel des heures d'ouverture de la Mairie

	LUNDI	JEUDI	VENDREDI
SECRETARIAT ouvert au public	9 h à 12 h	9 h à 12 h	15 h à 20 h
Permanence des élus	Vendredi de 18 h à 20 h et sur rendez-vous en cas d'urgence		

Téléphone : 03 88 64 15 54

Fax : 03 90 29 84 23

e-mail : [mairie.ichtratzheim@orange.fr](mailto:mairie.ichtratzheim@orange.fr) (nouvelle adresse mail !)

Site : [www.cc-pays-erstein.fr](http://www.cc-pays-erstein.fr) ou [www.ichtratzheim.fr](http://www.ichtratzheim.fr)

## Rappel des horaires d'ouverture de Communauté de Communes du Pays d'Erstein

Heures d'ouverture de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein pour les renseignements concernant le ramassage des ordures ménagères, le changement d'adresse, le badge pour la déchetterie etc...

### **Communauté de Communes du Pays d'Erstein**

2, rue du Couvent BP.30090

67152 Erstein Cedex

Tel : **03 88 64 66 58**

Fax : **03 88 98 04 39**

[Contactez-nous](#)

Du lundi au vendredi

8h à 12h - 14h à 17h

## Rappel des horaires d'ouverture de la déchèterie d'Erstein



**ETE**



**HIVER**

Lundi	13 h à 18 h	13 h à 17 h
Mardi	13 h à 18 h	13 h à 17 h
Mercredi	Fermée	Fermée
Jeudi	13 h à 18 h	13 h à 17 h
Vendredi	13 h à 18 h	13 h à 17 h
Samedi	9 h à 12 h - 14 h à 17 h	9 h à 12h – 14 h à 17 h
Dimanche	9 h à 12 h	9 h à 12 h

Site : [www.cc-pays-erstein.fr](http://www.cc-pays-erstein.fr) ou [guillaume.grano@cc-pays-erstein.fr](mailto:guillaume.grano@cc-pays-erstein.fr)



## Rappel des horaires d'ouverture du service des impôts aux particuliers

Un seul et même endroit (renseignement impôt sur le revenu et CSG, taxe d'habitation, taxes foncières etc...)

2, rue de Savoie à Erstein

Lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h.

### Heures d'ouverture de la Trésorerie d'Erstein

16, rue du rempart - 67150 ERSTEIN

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h.

### Heures d'ouverture de la Sous-préfecture de l'arrondissement Sélestat-Erstein

4, Allée de la 1<sup>ère</sup> Armée – 67600 SELESTAT

Lundi, mardi et jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Mercredi de 8 h à 12 h

Vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

### Heures d'ouverture du Cadastre de l'arrondissement Sélestat-Erstein

Pour les demandes de plans :

Centre des Impôts Fonciers

5, rue de la Paix – 67600 SELESTAT

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

Pour tous autres renseignements :

Finances publiques

2, rue de Savoie – 67150 Erstein

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

## **Réaménagement de la RD 1083**

Arrêté de réduction dégressive de la vitesse de 110 à 70km/h.

Disposition permanentes. Prise d'effet lors de la mise en place de la signalisation :

- Dans le sens des PR croissants (sens Nord-sud)
  - Limitation de vitesse à 90 km/h du P.R 35 +0401 au P.R 35 + 0666
  - Limitation de vitesse à 70 km/h du P.R 35 + 0666 au P.R 36+ 0114
  - Dépassement interdit aux poids lourds du P.R 36 + 0248 au p P.R 36 +0114

## **Vraie ou fausse urgence – le 18 c'est pas automatique**

Pour limiter les sollicitations abusives et ne pas détourner les sapeurs-pompiers de leurs missions prioritaires à savoir l'urgence **ne faites pas le 18** pour des « bobologies ».

Réservez vos appels téléphonique à de **la vraie urgence**.

Sont complètement exclues du champ de compétences du SDIS 67 (les pompiers), le trousseau de clés tombé dans le caniveau, les problèmes de plomberies etc...

Un mauvais usage du service public « sapeurs-pompiers » risque de mobiliser les équipes d'intervention pendant que des personnes réellement en détresse attendent qu'on leur porte secours.



## **Nouveau permis de conduire européen**

Depuis le 19 janvier 2013 tous les pays membres de l'Union Européenne adoptent les mêmes catégories de droit à conduite en application de la directive européenne du 20 décembre 2006. De nouvelles catégories de permis de conduire seront ajoutées sur les permis roses délivrés à compter de cette date.

Les permis délivrés avant le 19 janvier restent valables jusqu'au 19 janvier 2033. En conséquence aucune démarche n'est à effectuer en préfecture dans l'immédiat

Vous pouvez consulter les nouvelles dispositions dans les actualités de l'espace « 67-collectivités territoriales » sur le site de la préfecture du Bas-Rhin.

## **Nouvelle adresse de l'Espace d'accueil séniors**

L'Espace d'accueil séniors de Sélestat dont la commune fait partie a intégré depuis le début du mois de mars les locaux de l'Unité territoriale d'action médico-sociale (UTAMS) de Sélestat situés 3, rue Louis Lang.

Cet espace est ouvert au public le lundi de 14 à 17 h et le jeudi de 9 à 12 h et/ou sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

## **Adap't logis 67**

Avec la mission « accompagnement de personnes en perte d'autonomie » le Conseil Général vous propose une visite à domicile, gratuite, de deux jeunes filles volontaires du service civique, sérieuses et motivées, Amandine et Sophie, pour vous informer et vous sensibiliser sur les risques du quotidien au sein de votre foyer.

De plus, elles peuvent vous renseigner et vous accompagner dans les démarches administratives afin de bénéficier des aides financières pour des travaux (salle de bain, accès du logement, siège-monte escalier etc...).

Contacts

Conseil général du Bas-Rhin – Direction de l'habitat

Logement @cg67.fr

Les volontaires du service civique :

Amandine Steinsoultz – 03 69 33 24 77

Sophie Wackenheim – 03 69 33 24 78

L'architecte conseiller du CAUE du Bas-Rhin intervient dans la commune.

Vous pouvez être conseillé sans frais en prenant rendez-vous au 03 88 15 02 30 ou au [www.caue67.com](http://www.caue67.com)



**Station d'épuration d'Erstein**

Le SDEA est maître d'ouvrage des installations publiques d'assainissement du périmètre du pays d'Erstein.

Il investit dans une station moderne et fiable. Ses points forts : le rendement d'aération des bassins et le compostage des boues sur place.

Vous pourrez suivre l'avancement complexe de ce chantier de près de 2 ans sur le site [www.sdea.fr](http://www.sdea.fr)

## **Mission locale pour l'Emploi**

9, rue du vieux marché

67150 ERSTEIN

Tél. 03 88 98 93 55 ou [erstein@mlpe.eu](mailto:erstein@mlpe.eu)

Interlocuteur privilégié pour l'emploi et la formation des jeunes

Horaire d'ouverture

Du lundi au jeudi 8 h 30 – 12 h 30 et 17 h

Vendredi 8 h30 – 12 h 30

Fruit de la fusion entre les offices de tourisme basés à Erstein, Benfeld, Rhinau et Marckolsheim, l'office de tourisme du Grand Ried aura pris pleinement son essor à compter du mois de janvier 2013. La création de cette structure unique est le fruit d'une réflexion qui s'est étendue sur plusieurs années.

Gageons que ce nouvel outil saura renforcer encore l'attractivité touristique du territoire et faire parler toujours plus, du Grand Ried.

Tous les programmes d'animations sont consultables sur le site [www.grandried.fr](http://www.grandried.fr)

En plus, location de vélo à assistance électrique moyen de transport idéal pour découvrir le territoire 13 € le demi-journée 20 € le journée de mai à septembre 2013.



**« Ouverture d'un service périscolaire avec pause méridienne (cantine) à la rentrée 2013-2014 »**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2013 les 10 communes de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein ont transféré à l'intercommunalité la compétence périscolaire avec une montée en charge progressive.

C'est ainsi que depuis le 4 mars fonctionne la garderie du soir après l'école pour le RPI Hipsheim-Ichtratzheim dans la salle au premier étage de la mairie à Ichtratzheim.

Il est ouvert aux enfants d'âge élémentaire du CP au CM 2.

A la rentrée scolaire 2013-2014 se rajoutera pour ces mêmes écoliers la pause méridienne. Aux heures de midi convergeront par bus vers St Ludan à Hipsheim les enfants inscrits de sept des dix villages (Bolsenheim-Uttenheim-Schaeffersheim (1 bus)- Hindisheim-Limersheim (1 autre bus)-Hipsheim-Ichtratzheim (le bus du RPI) pour prendre en commun le repas sous forme de 2 services avec animation en fonction des besoins de l'enfant. Il sera bio une fois par semaine avec un élément bio tous les jours.

A partir de cette même rentrée le service périscolaire du soir pour les enfants du RPI Hipsheim-Ichtratzheim sera assuré dans les locaux de St Ludan.

Pour plus de renseignements Sandrine Bohn au 03 88 64 66 38 ou [sandrine.bohn@cc-pays-erstein.fr](mailto:sandrine.bohn@cc-pays-erstein.fr) et Thomas Margerie au 03 88 64 66 80 ou [périscolaire@cc-pays-erstein.fr](mailto:périscolaire@cc-pays-erstein.fr) sont à votre disposition.



## **Transport scolaire**

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, vous pouvez saisir votre demande d'abonnement en ligne.  
Pour cela, connectez-vous sur le site du conseil général du bas-rhin : [www.bas-rhin.fr](http://www.bas-rhin.fr)

Si vous avez bénéficié du transport scolaire en 2012/2013 un code d'accès individuel vous a été envoyé par courrier à votre domicile fin mai, qui vous permet de reconduire votre demande de transport pour l'année scolaire à venir.

Tout le formulaire est prérempli avec les indications fournies l'année passée.

Si vous n'avez pas bénéficié du transport scolaire en 2012/2013, une inscription en ligne sur le site est possible. A l'issue de votre demande, vous recevrez un code d'accès personnel.

Grâce à ce code vous aurez également la possibilité de suivre l'état d'avancement de votre demande et de vérifier si la délivrance de votre abonnement scolaire est bien en cours.

Dans tous les cas, vous pouvez néanmoins décider de continuer à réaliser votre demande via un formulaire traditionnel disponible auprès de votre établissement scolaire

A noter que les élèves qui n'utilisent que le réseau TER ne sont pas concernés par l'inscription en ligne. Ils devront continuer à utiliser les formulaires SNCF spécifiques.

Pour tout renseignement :  
[transports@ceg67.fr](mailto:transports@ceg67.fr) ou tél 03 88 76 63 04



## **Recensement du Grand Hamster**

Les résultats de la prospection est disponible sur le site internet de la DREAL Alsace.  
[www.alsace.developpement-durable.gouv.fr](http://www.alsace.developpement-durable.gouv.fr)



## **Rappel – Puits et forages – déclaration**

La déclaration des dispositifs de prélèvements, puits ou forages, rendue obligatoire par le décret 2008-652, est à déposer auprès des services de la mairie de la commune d'implantation du forage.

Sont concernés tous les ouvrages de prélèvement d'eau souterraine, puits ou forages, à des fins d'usage domestique (art R 214 – 5 du code de l'environnement)

Le maire accuse réception, y compris par voie électronique, de la déclaration initiale et des informations qui la complètent dans les meilleurs délais et au plus tard, un mois après la date de réception (art. R 2224-22-2 du CGCT) il peut :

- soit conserver cette déclaration et satisfaire aux exigences de l'article L 222'-9 qui précise que « les informations relatives à (la) déclaration sont tenues à disposition du représentant de l'Etat dans le département, du directeur général de l'agence régionale de santé et des agents des services publics d'eau potable et d'assainissement ;
- soit enregistrer cette déclaration et ses informations dans la base de données mise en place à cet effet par le ministère chargé de l'écologie.

### **Exposition au mémorial de l'Alsace-Moselle « malgré elles »**

Votre mère, votre tante, votre grand'mère est, pendant la seconde guerre mondiale, partie en Allemagne pour intégrer le RAD (Reicharbeitsdienst) ou le KHD (Kriegshilfdienst).

Le mémorial invite toutes les « malgré-elles » à une journée en hommage à leur jeunesse volée, à ces moments particuliers le samedi 28 septembre à 14 h au mémorial de Schirmeck avec comme thème « je t'écrirai de là-bas ».

Pour tout renseignements : 03 88 47 45 50



La Communauté de Communes du pays d'Erstein offre à ses habitants le bus pour l'abonnement au TAS (Théâtre Alsacien de Strasbourg) dont les représentations sont au nombre de 5.

Elles débuteront le lundi 4 novembre 2013 pour se terminer le jeudi 22 mai 2014.

Renseignements et inscriptions possibles chez Brigitte Antz au 03 88 64 33 21.

### **Emmaüs centre alsace fête ses 30 ans en 2013**

Tout au long de cette année particulière Emmaüs 6, place abbé pierre à 67750 Scherwiller invite chaque 1<sup>er</sup> week-end du mois à des rencontres sur des thèmes divers ainsi que des ventes spéciales.

Pour plus d'infos tél 03 88 82 05 24 ou sur le site [emmaus-alsace.com](http://emmaus-alsace.com).

### **Offre d'emplois**

Comme tous les ans Cristal Union (Sucrierie d'Erstein) est à la recherche de saisonniers

Si vous êtes intéressés prenez contact avec la mission locale pour l'emploi 9, rue du vieux marché à Erstein.



## **La Croix Rouge unité locale Erstein-Benfeld**

Maison de la solidarité 1, rue Louise Weiss recrute des secouristes.  
S'adresser au 06 10 81 56 85 ou [dl.ersteinbenfeld@croix-rouge.fr](mailto:dl.ersteinbenfeld@croix-rouge.fr)

## **Bon à savoir**

### **Concessions au cimetière**

Les délais légaux étant échus il est loisible à chaque habitant ou famille concernée de se « réserver » une concession au cimetière communal.  
Renseignements à la mairie aux heures d'ouverture.

### **Stationnement des véhicules et propreté**

Pour éviter tout conflit de voisinage avec son voisin immédiat ou proche merci de respecter le code de la route et les arrêtés municipaux (qui sont consultables en mairie).

### **Immeuble menaçant ruine**

Un accident, heureusement sans gravité est arrivé, et demain si un autre accident intervenait ?.....

Merci de conserver sa ou ses propriétés en bon état, de l'entretenir pour éviter qu'elle ne menace ruine et plus grave qu'elle soit un danger pour le piéton qui emprunte le trottoir.

### **Nos amis les bêtes – divagation**

Par délibération du 28 septembre 2012 le Conseil Municipal a pris la décision, à propos de chats errants, (pour remédier à leurs prolifération et divagation), de signer une convention avec la SPA moyennant rémunération du service. Ce sera la commune qui informera la SPA du nombre d'animaux à capturer.

En ce qui concerne les chiens, la mairie enregistre de plus en plus de réclamations pour leur non-teneur en laisse au sein du village.

Merci de faire le nécessaire pour éviter tout accident imputable à cette négligence.

### **Mise en garde contre les démarchages abusifs – Erstein info énergie**

L'espace info énergie d'Erstein recense de plus en plus de démarchages abusifs d'entreprises peu scrupuleuses concernant les travaux d'économies d'énergie.

En cas de doute prenez contact tél au 03 88 59 86 27 ou [infoenergie@ville-erstein.fr](mailto:infoenergie@ville-erstein.fr)

# NOUVELLES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les principales décisions parmi d'autres...

**Vous pouvez consulter l'intégralité des délibérations ainsi que les arrêtés sur le site de la commune [www.ichtratzheim.fr](http://www.ichtratzheim.fr)**

Depuis la dernière édition du bulletin municipal, les principales décisions prises en conseil.....

## **28 septembre 2012**

- taxe sur la consommation finale d'électricité – fixation du coefficient multiplicateur
- Communauté de Communes du Pays d'Erstein – rapport annuel 2011 sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets
- location de l'appartement 27, rue du château
- électricité de Strasbourg – compte-rendu d'activité de concession 2011
- réseau GDS – compte-rendu d'activité 2011
- syndicat mixte pour l'entretien des cours d'eau bassin Ehn-Andlau-Scheer – rapport d'activité 2011
- SDEA – rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable
- indemnités de conseil au receveur municipal
- forêt communale – approbation de l'état d'assiette 2014
- Communauté de Communes du Pays d'Erstein – modification des compétences
- installation d'une antenne de radiotéléphonie à Ichtratzheim – avis
- programme des travaux rue du château
- presbytère 3, rue du château – logement du rez-de-chaussée
- demande de modification du plan local d'urbanisme – exploitation agricole François-Albert Sprauel
- piste cyclable Hipsheim-Ichtratzheim via la passerelle « harmonie » - convention
- divagation des chats – convention avec la SPA (Société Protectrice des Animaux)

## **16 novembre 2012**

- SIVU des communes forestières du centre alsace – adhésion de la ville d'Erstein
- regroupement des sections des sapeurs-pompiers de Hipsheim et Ichtratzheim
- mairie-école – changement d'énergie en faveur du gaz naturel – chaudière
- presbytère – travaux
- forêt communale – programme des travaux d'exploitation 2013 et état des prévisions des coupes
- foyer Marie-Madeleine – attribution d'un don
- travaux église

## **30 novembre 2012**

- débat d'orientations budgétaires
- RD 1083 – enquête publique – avis
- participation à la protection sociale des agents communaux
- Communauté de Communes du Pays d'Erstein – transfert de compétences périscolaires hors vacances d'été
- presbytère – travaux
- rue du château – travaux d'éclairage public et voirie

## 21 février 2013

- compte administratif 2012
- compte de gestion 2012
- affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2012
- budget primitif 2013
- cotisation à la caisse accident agricole
- subventions aux associations de la commune
- forêt communale –état d'assiette 2014 rectificatif et renouvellement de la certification PEFC
- travaux presbytère – choix de la maîtrise d'œuvre
- gestion financière – mise en place d'e-magnus
- réforme de l'affichage publicitaire

## 18 mars 2013

- fiscalité – vote des taux
- rythme scolaire – report de la réforme à la rentrée 2014-2015
- personnel communal – régime indemnitaire
- subvention caisse accident agricole
- création d'entreprise de services à la personne – demande de subvention
- reclassement de la RD 621 dans la voirie communale
- classement sonore des voies

## 27 mai 2013

- création d'une commission intercommunale RPI Hipsheim-Ichtratzheim – rythme scolaire
- travaux rez-de-chaussée du presbytère – avenant
- changement d'énergie bâtiments communaux – vente de fuel
- éclairage public rue du château – attribution du marché
- ZAC Niederfeld – dénomination des rues
- Communauté de Communes du Pays d'Erstein – modification des statuts et compétences
- électricité de Strasbourg – bilan annuel global 2012
- association des amis du mémorial d'Alsace-Moselle – soutien

## 27 juin 2013

- ZAC Niederfeld – lot n°1 – avis
- réseau GDS – compte-rendu d'activité 2012
- Syndicat mixte pour l'entretien des cours d'eau bassin Ehn-Andlau-Scheer – rapport d'activité 2012
- rue de l'étang – implantation d'un panneau d'information
- location de l'appartement 3, rue du château

# TRANSFORMATION AU PRESBYTERE

Le rez-de-chaussée de l'ancien presbytère avait été réservé à la paroisse, comme le prévoit les règles du Concordat, lors de sa transformation en logements locatifs en 1998-1999.

Or, ce logement très peu utilisé, donc peu chauffé, souffrait de ce manque d'occupation et de toutes les conséquences qui s'y rapportent.

De nouveaux contacts ont été pris avec l'archevêché de Strasbourg pour trouver une solution adaptée aux besoins des uns et des autres.

Sur cette base, un accord a pu être trouvé. La commune réaménagera le rez-de-chaussée en

- 1 studio dédié à la paroisse et davantage adapté à son fonctionnement et
- 1 F3 qu'elle pourra louer.

Elle en profitera pour raccorder l'immeuble au gaz qui jusqu'à présent était chauffé au mazout.

Le coût total de cet investissement autofinancé par la commune se monte à 95 000 € TTC.

Si vous êtes intéressé par la location de l'un ou l'autre de ses appartements (ou vos enfants, ou vos parents), vous pouvez prendre contact avec la mairie qui vous renseignera.



# LA COMMUNAUTE DU PAYS D'ERSTEIN REALISE UNE PISTE CYCLABLE A HIPSHEIM ET ICHTRATZHEIM

Après la passerelle « harmonie » nouveau lien entre Hipsheim et Ichtratzheim, le temps est venu de la compléter de part et d'autre d'une piste cyclable.

Avec l'accord des associations foncières des 2 communes les chemins seront transformés en piste cyclable tout en restant accessible aux engins pour effectuer les travaux agricoles.

Pourront y cohabiter en toute sérénité et sécurité les piétons, les écoliers, les promeneurs, les cyclistes et les agriculteurs.

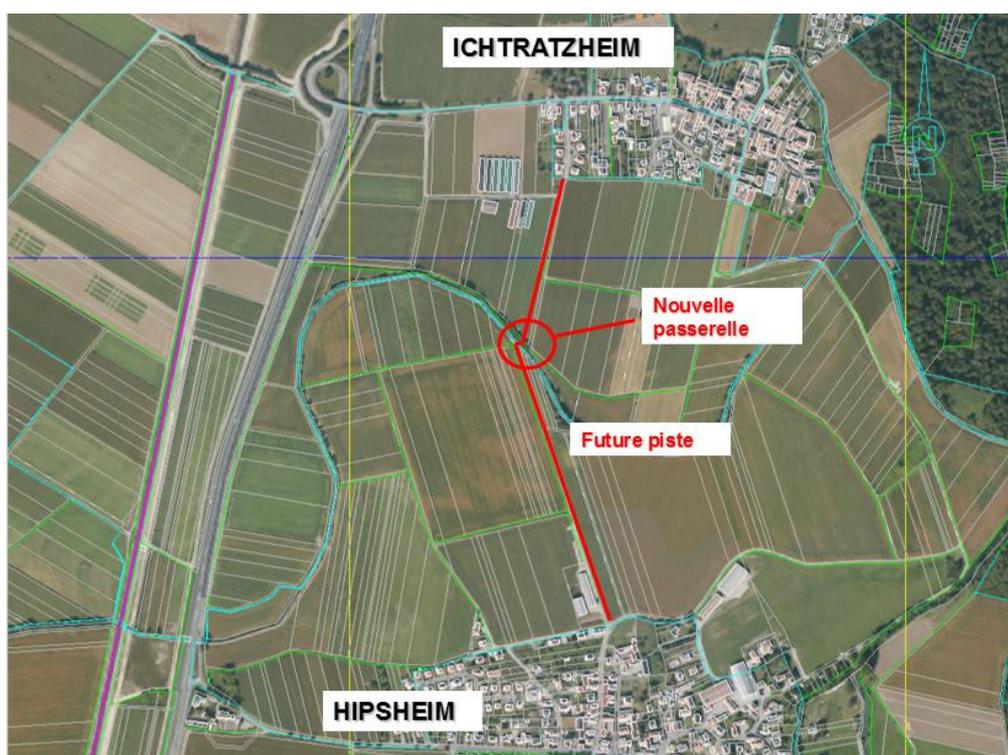
C'est la Communauté de Communes du pays d'Erstein, dans le cadre du maillage des pistes cyclables sur le territoire, qui prendra à sa charge cet investissement estimé à 192.000,00 € TTC.

Une convention tripartite entre la commune, la communauté de communes et l'association foncière a été signée pour figer sur le papier les obligations de chacune.

Les travaux débuteront fin septembre pour être achevés cette année encore.

Cet équipement permettra aussi à tous les habitants qui peuvent prendre le train de créer une alternative à la voiture.

Avec, dès à présent, 2 pistes cyclables sur le ban communal le choix de rejoindre la gare de Lipsheim-Fegersheim ou celle de Limersheim sera ouvert.



# TRAVAUX DANS LA RUE DU CHATEAU

Après les travaux dans les rues de la Forêt, de l'Etang, Fleury et grâce à un partenariat fort avec le SDEA mais aussi avec les concessionnaires comme Electricité de Strasbourg, Réseaugds, le SDEA nous allons continuer à mutualiser les travaux avec une économie d'échelle certaine.

La majorité de ces travaux se situera dans la rue du château de l'église jusqu'à la mairie.

Le syndicat des eaux Ill-Andlau renouvellera la conduite d'eau potable, le SDEA celle de l'assainissement, Réseaugds continuera d'étendre le réseau « gaz », l'électricité de Strasbourg renforcera la ZAC Niederfeld et par la même occasion le village.

La commune en profitera puisque chaussée et trottoirs sont concernés pour remplacer les mâts d'éclairage public par d'autres en leds moins énergivores et terminera par la voirie.

Le coût de cette opération sera au total d'environ 500 000 € TTC dont resteront 100 000 € TTC à la charge communale (toutes subvention et aide déduites).

Les travaux s'échelonnent entre 10 et 12 semaines pour se terminer début novembre. La rue en impasse ne les facilitera pas, mais tous les acteurs seront mobilisés et si chacun y met de la bonne volonté le chantier devrait se dérouler dans de bonnes conditions.

Lors de la réunion publique de fin juillet tous les représentants des intervenants étaient présents et s'accordaient pour dire qu'ils feront du mieux possible pour occasionner le moins de gêne possible. A partir de là il n'y a plus de problème, il n'y aura que des solutions.....



# DANS LA ZAC DU NIEDERFELD LES PREMIERES CONSTRUCTIONS S'IMPLANTENT

Après les découvertes archéologiques exceptionnelles que certains d'entre vous ont pu admirer lors de la réception du Nouvel An, les premiers permis de construire ont été accordés et les premières maisons sortent de terre pour le bonheur des familles qui s'y installeront.

Toutes ces découvertes exceptionnelles enrichiront l'histoire de notre village. Nous sommes impatients de réceptionner le rapport des fouilles archéologiques qui nous renseignera encore davantage sur le sujet.

Le conseil municipal a d'ailleurs voulu immortaliser ces moments forts pour notre communauté et son patrimoine en nommant la voie près de laquelle la tombe de la princesse a été mise à jour « Allée Princesse Ibuda » et la rue principale qui dessert la zone « rue Niederfeld », le nom du site cadastral.

Il y aura aussi un « hof » de 10 logements qui se construira dont 3 qui répondront aux normes pour personnes à mobilité réduite avec de nombreuses prestations pour la totalité des appartements.

La viabilité de la 1<sup>ière</sup> tranche étant achevée et si vous avez l'occasion de vous y promener vous constaterez que tout a été réalisé dans le respect de l'environnement. C'est ainsi que les containers pour les apports volontaires seront enterrés pour créer le moins de nuisance sonore possible. Des places de stationnement nombreuses sur le domaine public alternent avec des massifs paysagers. Les voies ont été conçues pour réduire la vitesse et favoriser des lieux de vie. Des noues permettront l'infiltration naturelle des eaux de pluie de plus filtrées en cas de fortes pluies à la sortie (grassweg) par des phragmytes (plantes qui « mangent » la pollution).

Tout est à présent prêt pour accueillir les nouveaux arrivants. D'ores et déjà nous leur souhaitons une cordiale bienvenue au village.



# LA VIE EN FORET.



## BOIS ET FORET

C'est le sol qui favorise la croissance d'une essence par rapport à une autre. La présence de fougères indique un sol acide.

Son absence révèle un milieu calcaire que confirment les jeunes pousses d'érables, de frênes ou encore de hêtres.

Ainsi avant d'entreprendre une plantation, il est indispensable d'observer la nature et la régénération naturelle et prendre en compte les sols profonds, les sols argileux, les sols bien drainés.

Ainsi vont se développer les bois ou le bois qui est un des matériaux les plus appréciés pour ses propriétés mécaniques, pour son pouvoir calorifique et comme matière première pour de nombreuses branches industrielles.

Mais pour l'exploitation des bois, car il y a toujours un « mais » la forêt doit être certifiée. La certification est un standard d'exploitation de forêts durablement gérées.

Issue du sommet de la Terre de Rio en 1992, la certification PEFC (Pan Européen Forêt Certification) doit garantir au consommateur que les bois achetés proviennent d'une forêt gérée durablement :

- Plantations d'arbres après la coupe,
- Optimisation de la gestion du bois,
- Respect des espèces protégées, de la faune et de la flore,
- Respect de la réglementation en matière de droit du travail.

La quasi-totalité des forêts communales en Alsace sont certifiées (89%). Les forêts domaniales sont quant à elles certifiées à 100 % ; seules les forêts privées sont à la traîne, principalement pour des raisons de morcellement.

Le résultat de cette gestion durable est que chaque maillon de la chaîne d'exploitation doit être certifié (forêt, scierie, transformation, fabrication....). Dans ce processus n'échappe aucune forêt communale au risque de ne pas pouvoir vendre son bois d'œuvre.

Il y a déjà un an que je vous ai cités des appellations d'arbres en français et en alsacien.

Voici encore quelques exemples :

Châtaigniers -----Käschtebaum  
Noyer -----Nussbaum  
Tremble -----Aschpe

Hêtre----- Büeche  
Peuplier-----Beld  
Prunellier-----Schwartzdorn

**Arsène LUTZ.**  
Adjoint au Maire

## FETE DES VOISINS



Après une première fête des voisins réussie l'année dernière, les habitants du « Gassel » ont renouvelé l'expérience autour d'une table bien garnie. Convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous.

Peut-être que d'autres suivront ?

# ECOLE



## Une année bien remplie !

### Une année bien remplie !

Nous avons commencé cette année par la traditionnelle fabrication et dégustation de jus de pommes.

Pour la semaine du goût, nous avons travaillé autour du potiron et avons dégusté du pain, de la soupe et de la quiche. Nous avons aussi découvert quatre variétés de pommes.

En octobre a également eu lieu notre semaine à Graine de Cirque ! Nous y sommes allés avec la classe de CM de Mme CLUPOT.

Nous commençons notre journée sous le chapiteau par un échauffement... suivi d'ateliers dans différents domaines.

Nous avons testé les trapèzes, l'équilibre, le jonglage, le mime.....



Nos parents ont été conviés à une présentation sous chapiteau de notre travail.

Puis nous avons préparé une fête de l'école sur le thème du cirque où nous avons pu montrer nos talents de jongleurs et d'équilibristes.

Une visite du Père Noël, un tour des rois mages, une rencontre à la passerelle avec les CM pour le carnaval....

Nous sommes allés faire un tour chez Botanic en mars. Nous avons semé des graines de ciboulette ainsi que des tomates que nous avons rapportées à la maison.

Cela nous a donné envie de faire un jardin dans la cour de l'école.

Nous avons donc organisé un référendum au sein de notre classe, le 'oui' l'a emporté de manière assez écrasante (24 voix pour et 1 seule contre).

C'est ainsi que Marinette est venue nous voir un jeudi matin du mois de juin.

Grâce à elle, et à François, nous avons maintenant de la rhubarbe, des plants de framboises ainsi que des iris dans notre cour !

Merci à eux deux !

En juin, comme l'an dernier, toute l'école a participé au décathlon à Limersheim.

Nous voulions encore une fois tous vous remercier pour votre participation à la collecte des vieux papiers. Cette année, nous avons acheté du matériel de cirque ainsi que des livres pour compléter notre bibliothèque !

**Valérie SIAUD**  
Enseignante d'Ichtratzheim

# CLIN D'ŒIL A NOS ASSOCIATIONS

Les associations incarnent « le bien vivre ensemble » au village. Nous les remercions pour le travail qu'elles accomplissent et l'animation à laquelle elles contribuent tout au long de l'année.

## LES DONNEURS DE SANG



Suite à l'appel, lancé l'année dernière, aux jeunes générations pour reprendre le flambeau, et n'ayant eu aucune proposition, l'Amicale des donneurs de sang sera dissoute lors de la prochaine assemblée générale de 2013 !

Pour l'Amicale des donneurs de sang.  
**Jean-Pierre KERN**



## LA CHORALE STE-CECILE ET LA PAROISSE



C'est à présent une habitude de venir déguster à Ichtratzheim le pot au feu d'antan à la ferme de Marinette et François-Xavier SPRAUEL.

Nous nous y retrouverons le dimanche 15 septembre 2013 après la messe.

Merci à tous ceux qui viennent le préparer, ceux qui invitent leur famille et vous tous qui êtes de plus en plus nombreux pour ce rendez-vous festif.

Merci aussi à la Communauté de Communes du Pays d'Erstein qui nous a gratifiés l'année dernière d'une subvention unique pour le dixième anniversaire de son existence

Ce repas draine, en effet, plus de personnes qu'il n'y a d'habitants au village. Il est, à présent, inscrit au calendrier des manifestations proposées par l'Office de Tourisme du grand Ried pour son authenticité et le fait qu'il dépasse largement le périmètre de la paroisse et de la commune.

**SPRAUEL François Xavier**

Président de la Chorale Ste Cécile et du Conseil de Fabrique.

**ASSOCIATION AGREEE D'ICHTRATZHEIM POUR LA PECHE**  
**ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE**



Le dynamisme des membres et pêcheurs de l'association de pêche a permis la rénovation de toutes les berges de l'étang. En effet suite aux travaux de l'entreprise Nature et Technique, qui s'est occupée des berges le long de la route, nous avons décidé d'effectuer les travaux de l'autre berge nous-même. La décision fut prise en février et les travaux achevés pour le mois de mai. Comme quoi avec de la bonne volonté tout est possible !

Je voudrai remercier la Commune pour la subvention, l'entreprise KY Bâtiment qui nous a offert le bois et qui s'est occupée du transport, ainsi que les pêcheurs et amis pour le travail fourni. Merci également à vous qui nous soutenez en participant à nos manifestations.

Pour la réalisation des travaux (chauffage et berges), nous avons eu recours à un prêt de 15 000,00 € et quelques membres ont avancé une somme total de 8 000,00 €. Il ne reste plus qu'à rembourser, mais avec le dynamisme actuel, je suis confiant !

Je vous donne rendez-vous le premier septembre 2013 pour déguster une bonne paella.



**KERN Pascal**  
Président de l'AAPPMA



# Association Bien – Être

## Avis de reprise

### COLONNE VERTEBRALE ET MAL DE DOS



Reprise cours de gymnastiques le mercredi 11 septembre 2013 à 20 h 30 à la mairie d'Ichtratzheim.

### MUSCLER VOTRE DOS



La Présidente  
**Francine VALANCE**

## LES SAPEURS POMPIERS D'ICHTRATZHEIM

*Les Sapeurs-Pompiers de 1959 à aujourd'hui.*

A la fin des années 1950, la mairie d'Ichtratzheim souhaite se doter d'une moto-pompe remorquable afin d'assurer la défense contre l'incendie de la commune. Pour pouvoir utiliser efficacement cette moto-pompe, il est décidé de créer un corps de sapeurs-pompiers communaux. L'appariteur sillonne alors les rues du village, armé de sa cloche, afin d'en informer la population et rechercher des volontaires.

13 personnes répondent à l'appel. Le corps communal des sapeurs-pompiers d'Ichtratzheim voit le jour le 13 décembre 1959 sous l'autorité de M. Louis Hamm, Maire et Jean GRAD, Chef de Corps.

Les 13 premiers sapeurs-pompiers volontaires sont :

- |                  |                   |
|------------------|-------------------|
| - Jean GRAD      | - René NUSS       |
| - Gérard HAMM    | - Raymond SCHAAL  |
| - Léonard KERN   | - Adolphe SITTLER |
| - Frédéric KOLB  | - Antoine SPRAUEL |
| - Paul LUTZ      | - Hugo FISCHER    |
| - Joseph SPRAUEL | - Jean SITTLER    |

D'autres ont suivi leurs traces et se sont mis au service de la population volontairement et généreusement. Ils ont joué un rôle indispensable pour la sécurité de tous d'abord nos vies mais aussi nos biens et notre environnement.

Pour être fidèles à leur devise « sauver ou périr » ils ont suivi formations et manœuvres locales sans ménager ni leur temps ni leur peine.

Qu'ils en soient tous individuellement et chaleureusement remerciés !

Après 35 années de bons et loyaux services, le 31 décembre 1994 le Lieutenant GRAD Jean, chef de corps a fait valoir ses droits à la retraite.

Le 14 janvier 1995 il a été nommé au grade de Capitaine Honoraire et le Sergent-Chef Hamm Jean-Marie au grade de sous-lieutenant stagiaire et chef de corps.

Le corps des sapeurs-pompiers d'Ichtratzheim comprenait alors un effectif de 17 membres avec une moyenne d'âge de 28 ans.

A cette période, et plus précisément en 2007 la caserne construite dans les années 1982-1983 sera rénovée et la première femme-pompier HAMM Anne-Laure intégrera le corps le 01/03/2007.

Lors du 50<sup>ième</sup> anniversaire les 12 et 13 juillet 2009, le Capitaine Jean-Marie Hamm passera le flambeau à l'Adjudant Dominique Hamm. L'effectif était alors de 10 sapeurs-pompiers.

Malheureusement, avec les départs à la retraite et les déménagements, les sapeurs-pompiers d'Ichtratzheim ne comptaient plus dernièrement qu'un seul membre actif. Afin d'assurer la continuité des secours le Centre de Première Intervention s'est rapproché de celui de Hipsheim depuis le 1<sup>er</sup> mai 2013 pour devenir le Centre de Première Intervention de Hipsheim-Ichtratzheim. La caserne, située à Hipsheim, regroupe les sapeurs-pompiers volontaires des deux communes qui interviennent dans les 2 villages.

L'adjudant Dominique HAMM assure avec le Sergent Jean-Christophe PAULUS le commandement de cette nouvelle section.

Pour rappel, les hommes du feu interviennent pour tout type de mission : secours à personne, lutte contre les incendies, accidents de circulation, protection des biens, de l'environnement.....La section de Hipsheim-Ichtratzheim recherche des hommes et des femmes motivés, prêts à s'investir pour porter secours à leurs concitoyens. Si vous souhaitez vous aussi intégrer le corps des sapeurs-pompiers, vous pouvez contacter l'Adjudant Dominique Hamm ou écrire au Lieutenant- Maxime GRAND, Centre de Secours Principal d'Erstein, rue du Général de Lattre de Tassigny 67150 Erstein.



En illustration, une photo prise lors de la Sainte Barbe en 1980.

De gauche à droite, sont présents :

HAMM Gérard – KERN Léonard (2<sup>nd</sup> plan) – SITTLER Adolphe – SPRAUEL Joseph (2<sup>nd</sup> plan) – SITTLER Jean – SPRAUEL André (2<sup>nd</sup> plan - Maire de 1971 à 1995) – GRAD Jean – FISCHER Hugo (2<sup>nd</sup> plan) – NUSS René – HAMM Jean-Paul.

**Lieutenant,  
Maxime GRAND**

**et Adjudant  
Dominique HAMM**

## FETE DE NOEL DES AINES - DECEMBRE 2012



# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2013



par l'association).

**Association de pêche et de pisciculture** : un repas une fois par mois (invitation distribuée

## ***Septembre 2013***

1 septembre Association de pêche et de pisciculture : Fête de la Pêche « Paella »

15 septembre 11<sup>ème</sup> anniversaire du pot au feu d'antan

## ***Octobre 2013***

13 octobre Fête patronale St Gall

## ***Novembre 2013***

3 novembre Association de pêche et de pisciculture : « Baeckeoffe »

11 novembre Commémoration de l'armistice

## ***Décembre 2013***

8 décembre Repas de Noël des aînés

# ETAT CIVIL 2012- 2013

## ❖ DECES

**KLEIN** Gérard le 7 août 2012.

**SIMONET** Philippe le 16 septembre 2012.

## ❖ LES GRANDS ANNIVERSAIRES

**HAMM** Eugénie 80 ans (née le 8 février 1933).

**LUTZ** Paul 90 ans (né le 19 mars 1923)

**RIEHM** Monique et Gérard Noces d'Or (le 19 avril 1963)

**HIETTER** Denise et Jean-Paul Noces d'Or (le 10 mai 1963)



---

*Nous partageons de tout cœur les joies et les peines de nos concitoyens.*



Mairie d'Ichtratzheim - 27, rue du Château - 67640 ICHTRATZHEIM – Tél. 03 88 64 15 54

email : [mairie.ichtratzheim@orange.fr](mailto:mairie.ichtratzheim@orange.fr)